



# Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez  
60300 AUMONT en HALATTE  
Tel : 03.44.53.63.89  
Fax : 03.44.27.81.65

Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 20 avril 2015

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 14 avril 2015 s'est réuni le 20 avril 2015 à 19h30 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, Maire.

### Présents et représentés:

Mmes : BOUTOILLE, CORMARY, DEL RIO, FIEVET, JAUNET  
MM. COURSIMAUT, GROSPIRON, PALMER,

Mme CARTON, pouvoir à M. PALMER, Mme DIVAY, pouvoir à Mme DEL RIO, M. ROTHER, pouvoir à Mme JAUNET.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point et d'en retirer un autre à l'ordre du jour.

Point ajouté : - Avenant du contrat avec la lyonnaise des eaux

Point retiré : - Suppression du poste d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe (On doit d'abord demander l'avis du CTP)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter et retirer un point à l'ordre du jour.

### 1/ Désignation du secrétaire de séance

*A l'unanimité Madame Del Rio est désignée secrétaire de séance.*

### 2/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2015

*Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.*

### 3/ Autorisation au Maire de demander une subvention au Conseil Général pour l'élaboration du PLU

Madame le Maire explique que l'élaboration du PLU coûterait 36 000 € et que le Conseil Général peut accorder une subvention à hauteur de 50 %.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'autoriser Madame le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour l'élaboration du PLU.*

### 4/ Autorisation au Maire de demander une subvention au Conseil Général pour l'acquisition du terrain Estignard-Bluard

Madame le Maire explique que la préemption de terrain classé EBC étant subventionné à 80 % par le Conseil Général, elle propose d'en demander la subvention et demande l'accord du Conseil Municipal.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'autoriser Madame le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour l'acquisition du terrain Estignard-Bluard.*

#### **5/ Création d'un poste d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Après avoir fixé les taux concernant les possibilités d'avancement de grade au conseil municipal du 30 mars 2015, et après l'avis favorable du CTP, pour l'avancement de grade de Madame Marjorie PION à partir du 25 mai 2015, il convient de créer un poste du grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte la création du poste d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.*

#### **6/Avenant au contrat avec la Lyonnaise des eaux**

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer l'avenant au contrat de délégation par affermage du service d'eau potable avec la Lyonnaise des eaux.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant du contrat de la lyonnaise des eaux.*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h.

Françoise DEL RIO

C. JAUNET	F. DEL RIO	D. GROSPIRON	M. DIVAY
T. MARVILLE	S. BOUTOILLE	M. CARTON	M. CORMARY
P. COURSIMAULT	J. DENIS	E. FIEVET	M. GRATTIERI
B. de KERMADEC	C. PALMER	A. ROTHER	